

Article 31 du Règlement

joindre à nous, sinon à contrecœur, pour travailler dans l'intérêt de la prospérité future de ce magnifique pays.

Ils ont fait campagne en prônant un nouveau type de politique, différente de la politique traditionnelle sectaire et dogmatique. Dans ce cas, pourquoi refusent-ils de relever le défi qui nous est lancé?

Pourquoi leur chef s'est-il ouvert au dirigeant spirituel de la nouvelle droite politique aux États-Unis pour se laisser asservir à une doctrine barbare qui sabre dans les pensions des personnes âgées et institutionnalise les orphelins? Pourquoi le chef du tiers parti ne participe-t-il pas à la renaissance de notre pays, au lieu d'adhérer aux machinations de ce monstre du sud?

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ): Monsieur le Président, les contribuables québécois et canadiens ont perdu confiance dans le système fiscal canadien. L'économie souterraine prend de plus en plus d'ampleur. Les comptes d'impôt en souffrance dépassent 6 milliards de dollars et ceux de la TPS atteignent 1,3 milliard.

Enfin, le système fiscal est plein de trous. Les contribuables à revenu élevé et les grandes entreprises ont les moyens de se payer des experts en fiscalité leur permettant de profiter des failles du régime fiscal. Par exemple, ils peuvent profiter du fait que le Canada a signé au moins 16 conventions fiscales avec des pays considérés comme des paradis fiscaux. Chaque année, des dizaines de milliers d'entreprises rentables ne paient pas un sou d'impôt. Pendant ce temps, le ministre des Finances a préféré faire subir aux particuliers 65 p. 100 des hausses du taux d'impôt du dernier Budget et attend en 1999 pour agir dans le domaine du dossier des fiducies familiales.

Malgré cette situation, le ministre des Finances refuse toujours de procéder à une révision complète de la fiscalité qui viserait à éliminer les iniquités fiscales.

* * *

[Traduction]

L'UNIVERSITÉ MOUNT ALLISON

M. Paul E. Forseth (New Westminster—Burnaby, Réf.): Monsieur le Président, en 1991, l'Université Mount Allison, à Sackville au Nouveau-Brunswick, se trouvait dans un bourbier financier. Elle accusait un déficit de 2,5 millions de dollars et avait une dette de 10 millions. Comme le gouvernement fédéral, cet établissement devait assainir ses finances. Selon la revue *Maclean's*, le recteur en titre de l'université, M. Ian Newbould, aurait déclaré récemment que si l'université était une société, elle aurait été mise sous séquestre.

En un peu plus de trois ans, l'université a éliminé sa dette et a accumulé un surplus de 13 millions. Le recteur de cet établissement ne voulait visiblement pas se contenter de réduire son déficit, mais bien l'éliminer et faire disparaître complètement sa

dette. Il y est parvenu en exerçant un contrôle éclairé des finances.

Le ministre des Finances, lui, s'attendait à des félicitations pour un déficit prévu de 25 milliards. Certaines provinces et universités, notamment Mount Allison, font maintenant figure de modèle national de responsabilité budgétaire. Le ministre des Finances devrait regarder de près la manière dont les finances sont gérées dans le vrai monde et se demander pourquoi il n'est pas à la hauteur du modèle canadien.

* * *

LES GARDERIES RURALES

Mme Marlene Cowling (Dauphin—Swan River, Lib.): Monsieur le Président, l'agriculture n'est pas une activité qui se déroule de neuf à cinq. Il faut se lever tôt le matin, se coucher tard le soir et travailler les fins de semaine, à des moments, donc, où la plupart des garderies ne sont pas en service. Les parents se voient donc obligés de laisser leurs enfants seuls à la maison ou de les amener avec eux pour effectuer des travaux avec des machines lourdes ou auprès du bétail.

Lorsqu'on examine les statistiques concernant les accidents mortels à la ferme, dans un cas sur six, la victime est un enfant. Environ 15 p. 100 des personnes hospitalisées à la suite d'un accident à la ferme sont des enfants âgés de moins de 16 ans.

La semaine dernière, c'était la Semaine nationale de la sécurité à la ferme. Je voudrais rendre hommage aux personnes et aux organismes qui sont en quête de formules de garderies en milieu rural qui soient souples, accessibles et abordables. Mentionnons, entre autres, la Coalition nationale des garderies rurales, l'Institut féminin et l'Institut de développement rural de Brandon, au Manitoba. Je les félicite pour leur dévouement envers la sécurité des enfants en milieu rural.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE

M. Andy Scott (Fredericton—York—Sunbury, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au nom de nos amis et collègues de la fonction publique fédérale. Un grand nombre de personnes appartenant à ce groupe professionnel s'engagent actuellement dans une ère de changement et de transition sans précédent. En tant que membres du corps administratif qu'est la Chambre, nous devons faire preuve de sensibilité, de compassion et d'humanité dans ces circonstances.

Nous avons beaucoup exigé de nos effectifs et nul doute qu'ils sauront relever le défi. Toutefois, il nous faut habiliter les décideurs sur place pour qu'ils puissent veiller à ce que l'on traite avec équité et dignité les personnes touchées par ces changements et que, dans chaque cas, l'on prenne la meilleure solution qui soit, compte tenu des besoins particuliers.

Ce sont les décideurs sur place qui sont les mieux à même de déterminer la meilleure façon d'introduire les changements que nous préconisons. Nous devons tous faire notre part. Je suis certain que le gouvernement honorera son engagement et qu'il fera preuve d'équité, de compassion et de flexibilité au niveau local pour le plus grand bien de nos effectifs et de notre pays.